

Résumé des objectifs du millénaire pour le développement

Objectif 1 : Eradiquer l'extrême pauvreté et la faim

- Réduire de moitié la proportion de personnes vivant avec moins de 1\$ par jour
- Assurer le plein emploi à tous, femmes, hommes et jeunes
- Réduire de moitié la proportion de personnes souffrant de la faim

Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

- D'ici à 2015, tous les enfants, garçons et filles, devront pouvoir achever un cycle complet d'études primaires

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

- Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile

- Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

- Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle
- Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015

Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

- D'ici à 2015, avoir enrayer la propagation du VIH/sida et avoir commencé à inverser la tendance actuelle
- D'ici à 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida
- D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies graves et commencer à inverser la tendance actuelle

Objectif 7 : Préserver l'environnement

- Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales
- Réduire la perte de la biodiversité et atteindre, d'ici à 2010, une diminution significative du taux de perte
- Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base (pour plus d'informations, voir l'entrée relative à l'approvisionnement en eau)
- Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie de 100 millions d'habitants de taudis

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

- Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire
- Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés
- Répondre aux besoins particuliers des pays sans littoral et des petits États insulaires en développement
- Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures nationales et internationales propres à rendre leur endettement viable à long terme

Informations utiles :

Rapports sur le développement humain : <http://hdr.undp.org/en/>

Stockholm International Peace Research Institute – SIPRI : <http://www.sipri.org/>

The Third World Institute : <http://www.item.org.uy/eng/index.php>

On trouvera d'autres informations sur les OMD à l'adresse <http://www.un.org/millennium-goals>

Note

Ces icônes ont été élaborées à l'origine dans le cadre d'une campagne sur les OMD au Brésil

Documents

Les objectifs du millénaire pour le développement

